

Répertoire Ressources Jeunesses

Charte de représentation des ressources dans le répertoire

1. Objectif du Répertoire Ressources Jeunesses

Le Répertoire des Ressources en faveur des Jeunes a pour vocation de rassembler et de mettre à disposition des professionnel-le-s en contact avec la jeunesse des informations et des ressources. Ces ressources favorisent l'épanouissement des jeunes, leur développement personnel, leur bien-être et leur accès à des opportunités positives. Elles proposent du soutien et de l'accompagnement dans toutes difficultés sociétales, touchant la santé physique ou mentale, l'insertion professionnelle et sociale ou encore l'identité culturelle ou de genre. Ce répertoire vise à promouvoir des ressources étant géographiquement actives dans le canton de Vaud et respectant les principes fondamentaux énoncés dans cette charte.

2. Respect de l'intégrité de chaque individu

Les ressources figurant dans ce répertoire doivent respecter l'intégrité de chaque individu. Elles ne doivent pas promouvoir la discrimination, le harcèlement, la violence, l'intolérance ou tout autre comportement préjudiciable envers une personne en raison de son origine ethnique, de sa religion, de son genre, de son orientation sexuelle, de son handicap ou de tout autre aspect de son identité.

3. Absence de prosélytisme

Les ressources présentes dans ce répertoire ne doivent pas promouvoir ou tenter d'imposer une croyance religieuse, politique, idéologique ou

philosophique spécifique. Elles doivent respecter la liberté de pensée, d'expression et de choix des jeunes.

4. Conformité aux lois et réglementations

Les ressources incluses dans ce répertoire doivent opérer dans le respect des lois et des réglementations en vigueur.

5. Protection du développement des enfants et des jeunes

Les ressources recensées dans ce répertoire doivent contribuer à un environnement sûr, sain et propice au développement des jeunes. Elles ne doivent pas présenter de contenus inappropriés ou violents, ni encourager des comportements risqués ou dangereux pour la santé physique, mentale ou émotionnelle des jeunes.

6. Pertinence et qualité des ressources

Les ressources ajoutées au répertoire doivent être pertinentes et de qualité pour le public cible. Elles doivent fournir des informations précises, à jour et fondées sur des sources fiables.

7. Respect de la vie privée et de la protection des données

Les ressources incluses dans ce répertoire doivent respecter la vie privée des utilisateurs et utilisatrices et garantir la protection de leurs données personnelles conformément aux lois et réglementations applicables en matière de protection des données.

8. Diversité et inclusion

Le Répertoire des Ressources Jeunesse doit promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances. Les ressources sélectionnées doivent refléter la diversité des expériences, des perspectives, des identités culturelles et des origines des jeunes.

9. Évaluation régulière des ressources

Les ressources présentes dans ce répertoire seront régulièrement évaluées et mises à jour pour garantir leur pertinence, leur qualité et leur

conformité aux principes énoncés dans cette charte. Toute personne utilisatrice peut signaler une ressource qui contrevient à cette charte.

10. Propriété intellectuelle

Le Répertoire des Ressources Jeunesse est une production de REL'IER (Fondation Le Relais). Tout ajout ou suppression de structure sera soumis à l'appréciation et à la décision de l'équipe de REL'IER. En cas de doute substantiel, le regard tiers et la position de la direction de la Fondation Le Relais pourront être sollicités.

En respectant ces principes, le Répertoire Ressources Jeunesse vise à devenir une source fiable et utile pour les professionnel-le-s. Il doit rester dynamique et s'adapter aux besoins changeants des professionnel-le-s. Il doit encourager les retours d'expérience des utilisateurs et prendre en compte leurs suggestions pour améliorer constamment la pertinence et l'utilité des ressources proposées.